BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

SPÉCIAL DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS WALLONNES

DOSSIER DE PRESSE

1. Confiance dans les institutions
2. Le modèle démocratique en question
3. Comment expliquer la méfiance à l'égard des acteurs politiques ?
4. Qui sont les plus critiques ?
5. Quelles conséquences sur l'engagement des citoyens ?
6. Qu'en est-il du sentiment d'appartenance ?
7. Scénario sur le devenir de la Belgique

Conférence de presse du 5 février 2019

Le Baromètre social de la Wallonie (BSW) est l'enquête phare de l'Institut qui est conduite depuis de nombreuses années auprès des wallonnes et des wallons. Cette enquête récurrente interroge les citoyen.ne.s sur toute une série de thématiques et est destinée à suivre l'évolution du sentiment d'appartenance wallon, des composantes du capital social et des représentations et attitudes politiques des personnes résidant en Wallonie.
En 2018, ce sont plus de 1200 citoyens qui ont été interrogés, en face à face, par des enquêteurs professionnels qui sont formés par l'IWEPS.
Pour cette taille d'échantillon la marge d'erreur maximale à un niveau de confiance de 95% est de 2,76%. Cette marge d'erreur maximale est atteinte lorsque la proportion de réponses à une question est de 50 % (p.ex. 50 % des personnes sont confiantes envers les institutions), elle est donc moindre lorsque la proportion s'éloigne de cette référence.

La thématique principale en 2018 porte sur le fonctionnement de notre démocratie et des institutions wallonnes.
Les citoyens ont été invités à s'exprimer sur leur participation à la vie sociale, culturelle et politique du pays, mais également sur la confiance qu'elles/ils accordent aux institutions ou encore à se prononcer sur la gouvernance en Wallonie.
Plus qu'une défiance généralisée à l'égard du système, le message que les citoyens adressent aux politiques est à lire comme un appel à une prise de conscience pour une démocratie plus participative et égalitaire.

1. La confiance : un indicateur pour évaluer le soutien aux institutions publiques

En Wallonie, les citoyens se méfient-ils de plus en plus des institutions ?

Le degré de confiance à l'égard des institutions nous permet de répondre à cette question. Les citoyens devaient évaluer leur niveau de confiance vis-à-vis de divers groupes de personnes ou d'institutions, sur une échelle en cinq points allant de « confiance totale » à « pas du tout confiance ». Une première analyse a été réalisée afin de faire ressortir des catégories de personnes ou d'institutions qui sont associées ensemble[1]. Le résultat de cette analyse est présenté ci-dessous. Le niveau de confiance correspond au pourcentage cumulé de personnes qui se disent en « confiance totale », en « grande confiance » ou en « confiance moyenne ».

Comme le montre le graphique suivant, c'est la confiance dans les proches (famille et amis) qui reste la plus élevée en Wallonie, mais aussi stable dans le temps, avec 96 % des personnes qui déclarent, en 2018, avoir confiance en leur famille et en leurs amis.

[1] Il s'agit techniquement d'une analyse factorielle en composante principale.

Graphique 1 : *Niveau de confiance relationnelle*

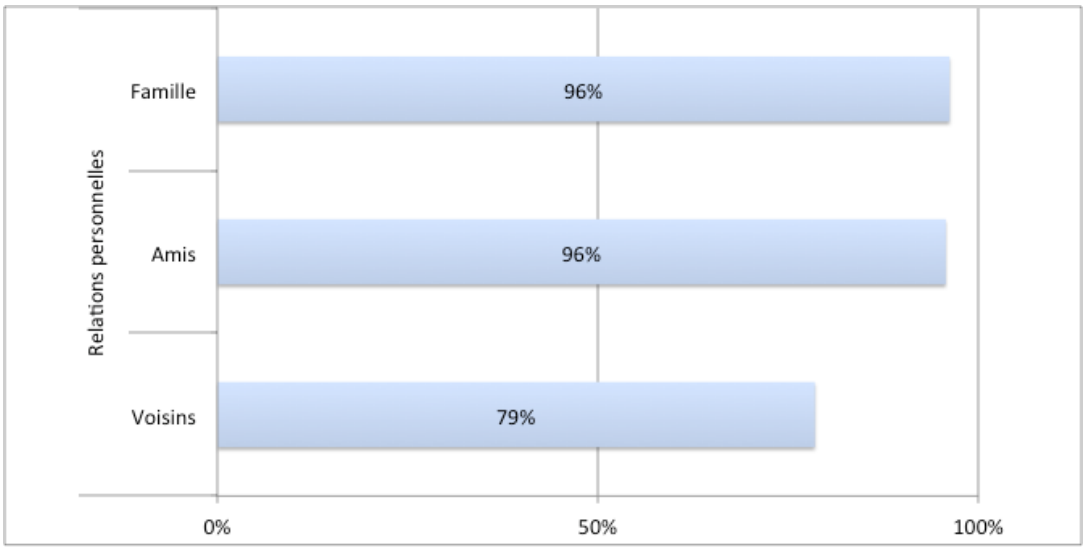

Si le degré de confiance à l'égard des proches est le plus élevé, il est cependant important de souligner que la confiance par rapport à autrui, mesurée à partir de la confiance interpersonnelle, reste toujours importante en Wallonie. En effet, en Wallonie en 2018, 66% des Wallons et des Wallonnes estiment que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens. Ce pourcentage est même en augmentation par rapport à 2012 (57%).

En ce qui concerne la confiance à l'égard des institutions wallonnes, les citoyens distinguent, comme le montre le graphique suivant, trois catégories d'institutions au sein desquelles leur niveau de confiance varie de manière importante :

- la catégorie des « services publics et services d'ordre » qui comprend les services tels que l'enseignement, la santé mais aussi la police ou l'armée ;
- la catégorie des « appareils politiques et administratifs » qui comprend aussi bien l'État belge que l'administration, la Région wallonne ou l'Union européenne ;
- la catégorie des « médias et acteurs politiques ».

Graphique 2 : *Niveau de confiance dans les institutions*. Wallonie, en pourcent, 2018.

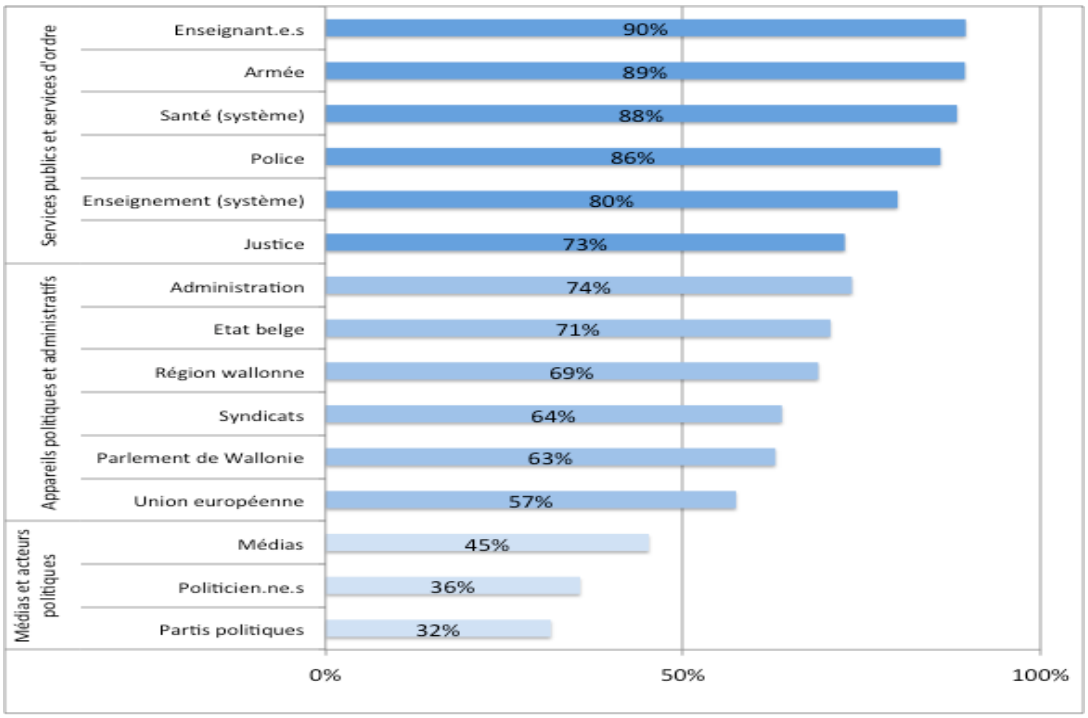

La catégorie des « services publics et services d'ordre » obtient un niveau de confiance élevé. Cela est particulièrement vrai pour les enseignants, l'armée, la santé et la police qui obtiennent tous les quatre un niveau de confiance plus élevé que les voisins avec entre 8 et 9 personnes sur dix qui se disent confiantes. Les citoyens font en revanche une distinction entre les enseignants pour lesquels le niveau de confiance est très élevé (90 %) et le système de l'enseignement pour lequel le niveau de confiance est un peu moins élevé (80 %). La confiance dans la justice est, quant à elle, un peu plus faible (73 %) mais elle reste élevée par rapport à ce qu'elle a été dans le passé, comme nous le verrons par la suite.

La troisième catégorie comprend les institutions et groupes de personnes que l'on peut qualifier d'«appareils politiques et administratifs». Le niveau de confiance au sein de cette catégorie est moyennement élevé, avec environ 6 à 7 personnes sur dix qui se disent confiantes. On y trouve d'abord l'administration avec un niveau de confiance de 74 %, puis l'État belge (71 %), la Région wallonne (69 %), les syndicats (64 %), le Parlement de Wallonie (63 %) et l'Union européenne (57 %) ;

Enfin, la dernière catégorie comprend les médias et les acteurs politiques c'est-à-dire ici les partis et les hommes et femmes politiques. Le niveau de confiance pour cette catégorie est faible puisque moins de 5 personnes sur 10 se disent confiantes. On peut donc réellement parler de méfiance importante vis-à-vis de ces groupes de personnes et institutions. On y trouve d'abord les médias qui n'ont qu'un score de confiance de 45 % puis viennent les hommes et les femmes politiques (36 %) et enfin les partis politiques (32 %).

Les citoyens font la distinction entre trois types d'institutions quand on les questionne sur leur confiance vis-à-vis des institutions publiques. Il apparaît que le niveau de confiance est élevé vis-à-vis des institutions de services publics comme la santé et l'éducation ou les services d'ordre, ce qui montre un fort attachement des répondants à ces services (nous verrons par la suite que la confiance vis-à-vis des services d'ordre n'a pas toujours été aussi élevée). La confiance vis-à-vis des appareils politiques et administratifs est intermédiaire, avec des variations selon le niveau de pouvoir (le niveau européen est le plus faible), mais tous obtiennent un niveau de confiance supérieur à 50 %. On peut donc parler de confiance et d'attachement au système institutionnel plutôt que de rejet de celui-ci. En revanche, les personnes interrogées pointent les acteurs politiques comme dernière catégorie et se disent méfiantes voir très méfiantes vis-à-vis de ceux-ci. Parmi cette catégorie, les partis politiques obtiennent le plus mauvais score (une personne sur trois seulement se dit confiante) suivi des hommes et des femmes politiques et, enfin, des médias. On voit ainsi que la crise de confiance s'exprime d'abord vis-à-vis des médias et des acteurs politiques plutôt que vis-à-vis du système institutionnel.

Comment ce sentiment de confiance vis-à-vis des institutions et de défiance vis-à-vis des acteurs politiques a-t-il évolué dans le temps ?

Pour répondre à cette question, nous disposons de données du BSW depuis 2003 qui permettent de suivre l'évolution de la confiance envers ces différents groupes de personnes et ces institutions. Par catégorie, voici les constats que l'on peut faire :

Pour les services publics et service d'ordre, il ressort les éléments suivants :

- La confiance vis-à-vis des services publics comme la santé et l'enseignement est relativement stable depuis une quinzaine d'années. En 2003, le niveau de confiance vis-à-vis de l'enseignement était 74 % contre 80 % en 2018 et le niveau de confiance vis-à-vis de la santé était de 82 % contre 88 % en 2018. Le niveau de confiance a donc légèrement augmenté, mais il est resté globalement très élevé.
- La confiance vis-à-vis des services d'ordre a quant à elle augmenté de manière progressive au cours des 15 dernières années. En 2003, le niveau de confiance vis-à-vis de la justice n'était que de 34 % et celui vis-à-vis de la police de 55 %. On peut penser que l'affaire Dutroux, dont le procès s'est déroulé en 2004 et qui a révélé un certain nombre de dysfonctionnements, n'est pas complètement étrangère à cette crise de confiance dans les services d'ordre. Or, depuis 2003, on observe une augmentation progressive de la confiance vis-à-vis de ces services. Il est interpellant par exemple de voir qu'en 2018, la confiance vis-à-vis de la police (86 %) dépasse celle vis-à-vis de l'enseignement (80 %) alors qu'en 2003 elles étaient respectivement de 55 % pour la police et 74 % pour l'enseignement. On peut donc dire que le niveau de confiance vis-à-vis des services d'ordre s'est considérablement amélioré en 2018.

Pour les appareils politiques et administratifs, il ressort les constats suivants, à partir des données disponibles dans les vagues précédentes :

- On observe un niveau de confiance relativement stable pour la Région wallonne au cours des dernières années (70 % en 2007, 69 % en 2012 et 69 % en 2018) ;

- On observe un niveau relativement stable concernant la confiance en l'État belge au cours des dernières années, avec une augmentation par rapport à 2007 (64 % en 2007, 71 % en 2012 et 71 % en 2018) ;
- On observe une augmentation de la confiance envers les syndicats par rapport à la dernière vague (56 % en 2012 et 64 % en 2018) ;
- En revanche, on observe une baisse graduelle de la confiance vis-à-vis de l'Union européenne depuis 2007 (66 % en 2007, 60 % en 2012 et 57 % en 2018). Cette baisse de confiance dans l'Union européenne est bien connue dans la plupart les pays de l'Union. Elle s'explique en partie par la crise économique de 2008 et la difficulté de l'Union européenne à y faire face de manière coordonnée.

Pour les médias et les acteurs politiques, il ressort les éléments suivants :

- On observe un niveau de confiance faible mais stable pour les médias au cours des dernières années, avec cependant une légère baisse par rapport à 2007 (53 % en 2007, 45 % en 2012 et 45 % en 2018) ;
- En revanche, on observe une baisse du niveau de confiance envers les partis politiques au cours des dernières années (44 % en 2012 et 32 % en 2018).

Comme cela a déjà mentionné, il est important de distinguer la confiance dans les institutions et la confiance dans les acteurs politiques. On n'observe pas de baisse de confiance dans les institutions belges au niveau national ou au niveau régional. Au contraire, la confiance a pu se restaurer pour certaines institutions comme c'est le cas pour les services d'ordre. La seule institution qui souffre d'une baisse de confiance est l'Union européenne dont le niveau de confiance a baissé à la suite vraisemblablement de la crise économique de 2008.
En revanche, on observe une véritable crise de confiance vis-à-vis des médias et des acteurs politiques, c'est-à-dire envers ceux qui font l'actualité politique. Bien que la confiance dans les médias et les acteurs politiques a toujours été structurellement plus basse que par rapport à d'autres institutions publiques, on observe qu'au cours des dernières années la confiance vis-à-vis de ceux-ci a encore baissé.

2. Comment interpréter cette méfiance ? Que nous disent ces résultats par rapport à la démocratie comme modèle de gouvernement ?

La méfiance doit-elle être interprétée comme un rejet du système institutionnel et, plus largement, de la démocratie ou faut-il davantage l'envisager comme une démarche critique des citoyens pour susciter une prise de conscience collective ? Pour répondre à cette importante question, nous avons à nouveau introduit dans le BSW, comme nous l'avions fait en 2013, un module spécifique sur la démocratie.

Le premier constat que nous pouvons faire concerne le soutien au modèle démocratique. A la lecture du graphique ci-dessous, on peut observer que la démocratie est considérée, par une large majorité d'individus, comme la « moins mauvaise » forme de gouvernement : 89 % des répondants considèrent que « la démocratie peut poser problème mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement » (en 2013, ils étaient sensiblement le même nombre, avec 92%). A titre comparatif, selon l'enquête IPSOS réalisée

en France en juin 2018, seuls 64% des Français continuent à penser que le régime démocratique est le meilleur système possible.

Graphique 3 : *La démocratie peut poser problème mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement*. Wallonie, en pourcent, 2018.

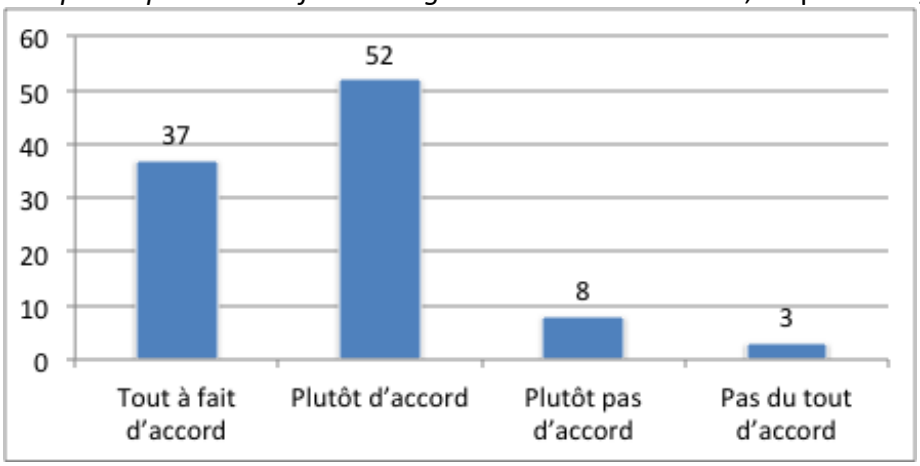

Les citoyens sont cependant très critiques sur le mode de fonctionnement actuel de la démocratie. En effet, en 2018, seuls 50% des personnes interrogées dans le BSW déclarent être « satisfaites » (« plutôt satisfaites » à « très satisfaites ») de la démocratie, 30 % ne sont « ni satisfait ni insatisfait » et 20% se disent « insatisfaits » (« plutôt pas satisfait » à « pas satisfait du tout »).

La méfiance à l'égard de certaines institutions ne peut donc être interprétée comme un rejet de la démocratie comme modèle de gouvernement. En effet, s'il existe une relation statistiquement significative entre le soutien à la démocratie et la confiance à l'égard de l'État belge, nous constatons cependant que les personnes qui déclarent ne pas avoir confiance en l'État belge (elles sont environ 30% en 2018) sont plus de 71% à penser que la démocratie reste la meilleure forme de gouvernement (contre 89% dans l'ensemble de la population).

Ces chiffres permettent de poser un premier constat : l'insatisfaction importante des citoyens à l'égard des institutions ne conduit cependant pas à la remise en cause du système démocratique puisque les résultats du BSW montrent que 89% des Wallons estiment que la démocratie est préférable aux autres formes de gouvernement.
La défiance que les citoyens portent à l'égard des acteurs politiques est sans doute à relier, comme nous allons le voir, à d'autres dimensions en lien avec le fonctionnement de la démocratie.

3. Comment comprendre la méfiance importante à l'égard des « acteurs politiques » ?

Pas de désintérêt grandissant envers la politique

Nous avons pu observer que la méfiance grandissante à l'égard des acteurs politiques ne s'accompagne cependant pas d'une diminution de l'intérêt pour la politique. Comme nous le constatons à travers les différentes vagues disponibles du BSW, l'intérêt des citoyens pour la politique reste faible, de l'ordre de 44% en 2018, mais il demeure, par contre, relativement stable dans le temps (il était de l'ordre de 43% en 2013).

La corruption comme élément d'explication de la méfiance à l'égard des institutions

Les scandales financiers et les « affaires » de corruption – définie comme l'utilisation abusive du pouvoir public à des fins privées – ont ponctué la vie politique et institutionnelle belge avec les affaires judiciaires carolorégiennes entre 2005 et 2007, l'affaire Publifin en 2016, le Kazakhgate ou encore l'affaire du Samusocial en 2017. Ces affaires ont été largement médiatisées et ont pu marquer les esprits des citoyens. La corruption, qu'elle soit réelle ou ressentie, peut constituer un élément d'explication pour comprendre la méfiance grandissante (voir partie sur la confiance) des citoyens à l'égard des acteurs politiques.
En 2018, en Wallonie, selon les données du BSW, plus d'une personne (59%) sur deux est « d'accord »[2] avec l'idée que la corruption est utilisée par certains acteurs pour avoir accès à des privilèges ou des enrichissements illégitimes. Ces premiers résultats nécessiteront d'être approfondis, mais ils révèlent déjà qu'une proportion importante de citoyens en Wallonie perçoivent les institutions publiques comme permettant à certains une utilisation abusive du pouvoir pour accéder à des privilèges. A titre comparatif, notons qu'en France, selon l'enquête IPSOS réalisée en juin 2018, 63% des Français estiment que la plupart des hommes et des femmes politiques sont corrompus.

Des citoyens qui ne se sentent pas suffisamment écoutés par les partis politiques

Un autre élément d'explication est à trouver dans le mode de gouvernance des politiques. Nous avons demandé aux citoyens s'ils trouvent que les partis sont suffisamment à leur écoute, selon les niveaux de pouvoir.
Il est très intéressant d'observer, à partir du graphique suivant, que la perception des citoyens diffère fortement selon le niveau de pouvoir. En effet, un citoyen sur deux (49%) estime que les partis politiques sont suffisamment à l'écoute au niveau de la commune alors qu'ils ne sont plus qu'un sur cinq (21%) à considérer que les partis politiques sont à l'écoute au niveau national.

[2] Sur une échelle de 1 à 10, allant de pas du tout d'accord à tout à fait d'accord, nous avons sélectionné les personnes ayant répondu au moins 6 sur cette échelle.

Graphique 4: *De nos jours, pensez-vous que les partis politiques sont suffisamment à l'écoute des citoyen.ne.s ?* Wallonie, par niveau de pouvoir, en pourcent, en 2018.

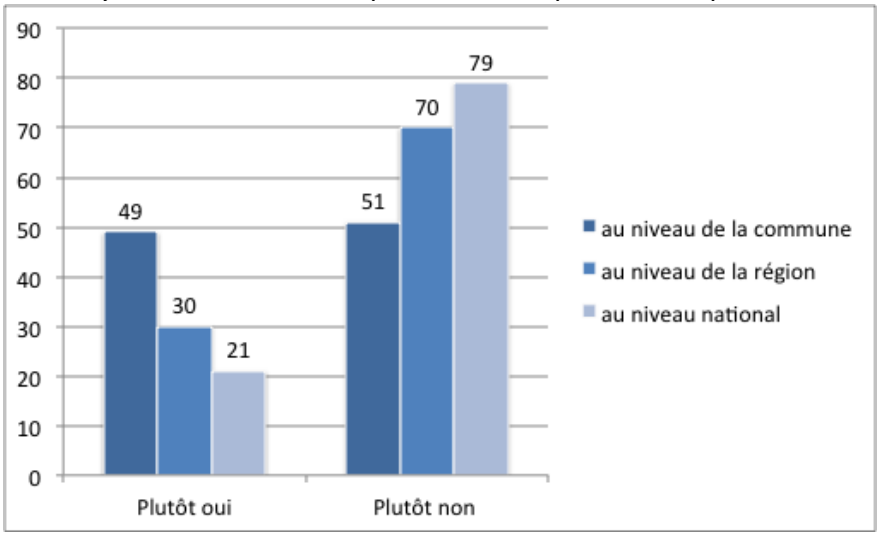

Ces premiers résultats montrent donc que l'expression de la méfiance observée chez les citoyens en Wallonie peut se traduire comme une forme de protestation à l'égard du fonctionnement de la démocratie et de nos institutions politiques qui offrent peu de place à l'écoute des citoyens. Cela confirme également que le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens reste la commune et que les niveaux régional et national restent en panne dans leur capacité à être à l'écoute des citoyens.

Il est important de rappeler que les citoyens ne souhaitent cependant pas se substituer aux politiques. En effet, 70% ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante « je pense que je ferais de l'aussi bon travail que la plupart des politiciens que nous avons élus ».

Méfiance à l'égard de politiques considérées comme inégalitaires

Une autre critique que l'on retrouve derrière la méfiance à l'égard des politiques est que l'on est en présence d'une politique qui est pour un grand nombre de citoyens, inégalitaire.
En effet, en Wallonie, en 2018, plus de trois personnes sur cinq (69%) ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante : « La plupart des décisions politiques servent le bien-être de tous et de toutes ».
La critique qu'adressent les citoyens à l'égard du fonctionnement de la démocratie doit être également mise en relation avec cette politique actuelle qui est jugée inégalitaire par un grand nombre de citoyens en Wallonie : 85% des citoyen.ne.s qui sont « plutôt insatisfaits » du fonctionnement de la démocratie estiment que la plupart des décisions politiques ne servent pas le bien-être de tous.

Par ailleurs, on fera également remarquer que pour une grande majorité des personnes interrogées, notre société est de plus en plus individualiste : 65 % des citoyens en Wallonie estiment, en 2018, que « chacun pense à soi et n'aide pas les autres dans le besoin ».

La défiance exprimée par les citoyens reflète une prise de conscience des limites du fonctionnement de notre système institutionnel actuel et les citoyens ne s'opposent donc pas, comme nous l'avons vu, au principe de la démocratie, mais réclament une meilleure

démocratie en questionnant le système politique qu'ils considèrent, par ailleurs, comme inégalitaire.

On fera également remarquer que le sentiment d'impuissance, déjà présent par le passé dans les précédentes enquêtes du BSW, reste toujours important en Wallonie : en 2018, 74 % des citoyens se sentent impuissants face au changement actuel (pourcentage stable par rapport à 2012).

4. Qui sont les plus critiques par rapport au fonctionnement de la démocratie ?

Il sera utile de nous intéresser, dans les analyses ultérieures, au profil des citoyens qui sont les plus critiques à l'égard du fonctionnement de la démocratie.
En attendant ce travail important d'analyse, nous avons déjà souhaité, à l'approche des élections régionales, porter notre attention sur le positionnement politique de celles et ceux qui sont « insatisfaits » du fonctionnement de la démocratie.

Graphique 5: *Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la manière dont la démocratie fonctionne en Belgique ?* En fonction du vote au dernière élections, en pourcent, en 2018.

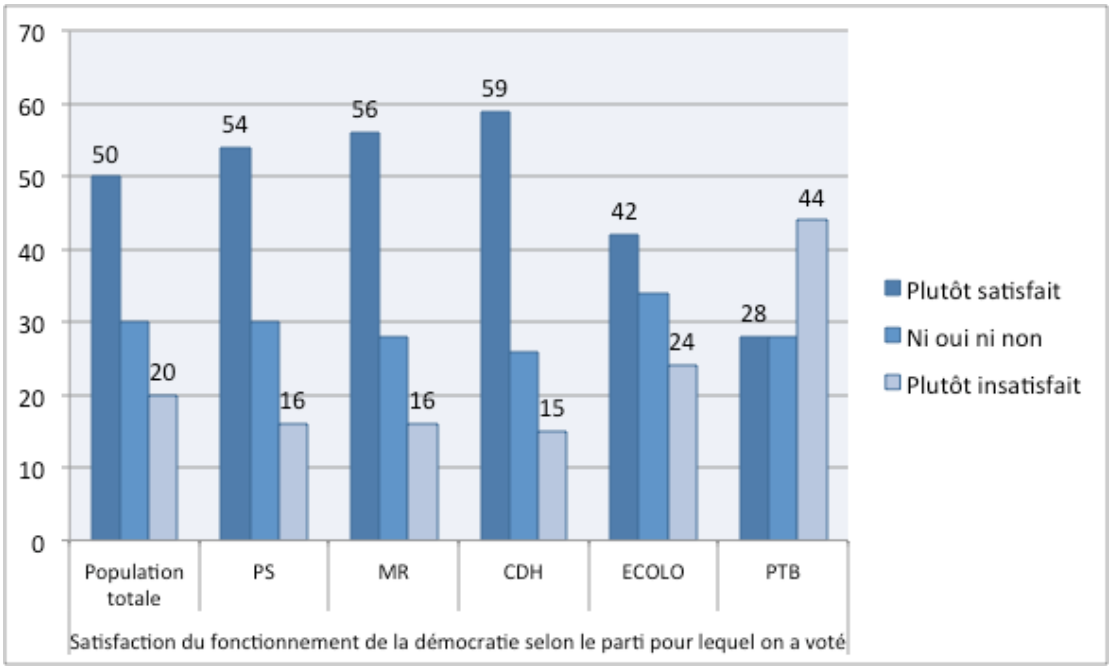

Note : Pour des raisons liées à la taille des effectifs, seuls les principaux partis ont été retenus dans le tableau.

Parmi les citoyens les plus satisfaits du système démocratique en Belgique, on retrouve dans l'ordre, les citoyens qui ont voté CDH aux dernières élections législatives, suivis des citoyens qui ont voté MR et, enfin, de celles et ceux qui ont voté PS. La satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie reste, pour ces électeurs, en moyenne plus élevée que celle observée pour l'ensemble de la population (50%). Les électeurs les plus « sceptiques » à l'égard du fonctionnement de la démocratie, sont dans l'ordre d'importance, celles et ceux du PTB suivis des électeurs ECOLO.

Par ailleurs, la satisfaction à l'égard de la démocratie actuelle en Wallonie est moins importante, comme on pouvait s'y attendre, chez les personnes qui considèrent que la consultation des citoyens sur un nombre de décisions politiques et la mise en place de davantage de démocratie participative sont des mesures prioritaires pour une meilleure gouvernance en Wallonie.

5. Quelles conséquences sur l'engagement des citoyens ?

Engagement associatif

Graphique 6 : Pourcentage de la population membre d'au moins une association (de tout type mais syndicats non-compris), 2003-2018

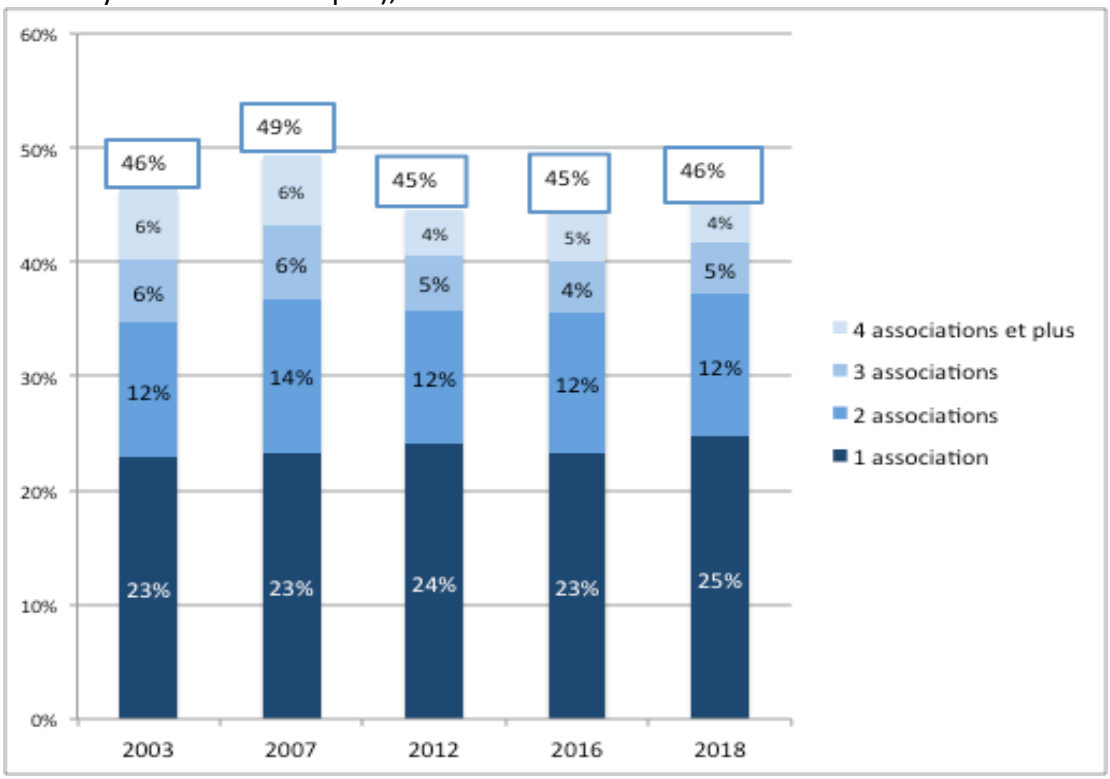

On n'observe pas de désengagement des citoyens malgré la méfiance observée précédemment à l'égard de certaines institutions :

- Ces résultats montrent que le taux d'affiliation des citoyens wallon est resté constant au cours des 15 dernières années. En 2018, comme en 2013, ils sont 46 % à être membre d'au moins une association (contre 54 % à n'être membre d'aucune association)
- De plus, l'affiliation est souvent multiple. Si, en 2018, une part des citoyens ne sont membres que d'une association (25%), une part non négligeable d'entre elles/eux sont membres de deux associations (12 %), de trois associations (5 %), de quatre associations ou plus (4 %).
- Le nombre d'associations auxquelles les citoyens sont affiliés reste lui aussi constant au cours des 15 dernières années.

Mais en termes d'affiliation à des associations de type politique (syndicats et partis politiques), on observe là une évolution très différente.

- Au niveau de l'affiliation syndicale, on observe une baisse très significative à partir de 2007. En 2003 et 2007, respectivement 35 % et 32 % de la population était encore affiliée à un syndicat, en 2012 ils ne sont plus que 21 % et en 2018 plus que 11 %.
- Au niveau de l'affiliation à un parti politique la baisse est elle aussi importante. En 2003, le taux d'adhésion à un parti était encore de 9 %, pour baisser à 5 % en 2012 puis 3 % en 2018.
- On peut donc dire qu'au cours des quinze dernières années on assiste à une baisse importante de la politisation de la société civile en Wallonie dans sa forme traditionnelle. Que ce soit pour l'affiliation syndicale ou l'affiliation à un parti on assiste à une diminution par trois du nombre d'affiliés au cours des quinze dernières années !

Engagement politique et participation aux élections ?

Le déficit de confiance mis en évidence à l'égard des acteurs politiques pourrait avoir une incidence sur la participation aux scrutins électoraux. En Belgique, le vote est obligatoire, mais nous avons demandé aux citoyens quel serait leur degré de participation aux élections si le vote n'était plus obligatoire.
Tout d'abord, nous observons qu'il existe des différences dans la participation politique (ou des comportements de vote différents) selon le niveau de pouvoir. Ainsi, c'est au niveau communal que la participation des citoyens aux élections serait la plus systématique : en 2018, plus d'une personne sur deux (52%) continuerait à aller voter systématiquement aux élections communales si le vote n'était plus obligatoire. Plus le niveau de pouvoir est éloigné du citoyen et plus la participation systématique aux élections diminue, avec en 2018, une participation hypothétique qui serait de 46% pour les régionales, 45% pour les législatives et 42% pour les européennes.

On le voit à travers les résultats du BSW, le moment politique le plus important pour les citoyens, si l'on se base sur la participation hypothétique aux élections, est les élections communales, contrairement à ce qui est observé dans d'autres pays où c'est le national qui remporte un taux de participation plus élevé.

En Wallonie, la participation politique plus importante aux élections communales, si le vote n'était plus obligatoire, reflète sans doute ce sentiment exprimé par les citoyens, d'être davantage entendu par les politiques au niveau communal qu'à d'autres niveaux de pouvoir.
L'analyse de l'évolution du comportement électoral hypothétique entre 2007 et 2018, montre une diminution de la participation aux élections, quel que soit le niveau de pouvoir.

Graphique 7 : Pourcentage des citoyen.ne.s qui iraient systématiquement voter aux élections si le vote n'était plus obligatoire, selon le niveau de pouvoir, 2007-2018

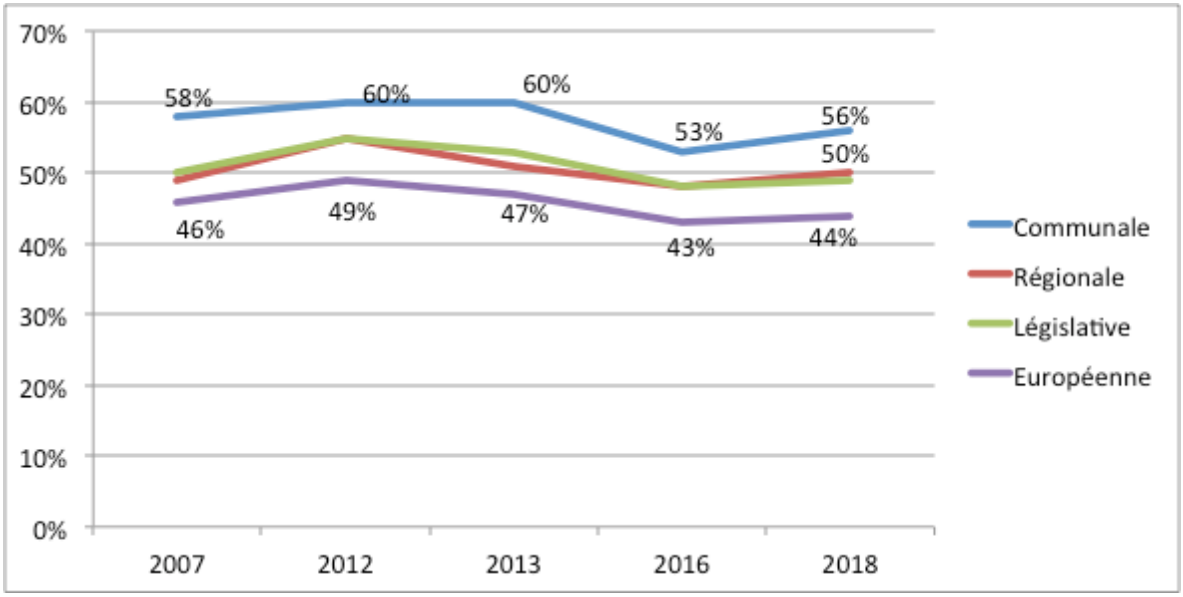

Participation aux élections et insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie ?

Nous avons vu précédemment que les citoyens les plus insatisfaits à l'égard du fonctionnement de la démocratie sont celles et ceux qui ont voté, aux élections législatives de 2014, pour le parti Ecolo ou pour le PTB.
Peut-on alors supposer que ces citoyens qui sont les plus critiques à l'égard de la démocratie actuelle sont également ceux qui ne voteraient pas systématiquement aux élections si le vote n'était plus obligatoire ? Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse, au contraire.

En effet, les citoyens les plus « insatisfaits » du fonctionnement actuel de la démocratie ne sont pas nécessairement celles et ceux qui n'iraient plus voter aux élections, tout niveau de pouvoir confondu.

Participation aux élections		PS	MR	CDH	ECOLO	PTB
Communales	Toujours	60	68	75	68	66
	Pas toujours	40	32	25	32	34
	N	376	225	97	116	35
Régionales	Toujours	51	62	66	65	61
	Pas toujours	49	38	34	35	39
	N	376	224	97	116	36
Législatives	Toujours	48	62	66	65	61
	Pas toujours	52	38	34	35	39
	N	375	223	96	116	36
Européennes	Toujours	47	57	53	58	59
	Pas toujours	53	43	47	42	41
	N	375	224	97	117	34

Note : Pour des raisons liées à la taille des effectifs, seuls les principaux partis ont été retenus dans le tableau.

Ainsi, si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, au niveau des élections communales, ce sont d'abord les électeurs du CDH, suivis de celles et ceux du MR et du parti Ecolo ex aequo qui iraient "toujours" voter.
Au niveau régional, on retrouve en premier lieu, les électeurs du CDH, 66%, suivis cette fois des électeurs Ecolo avec 65 % d'entre elles/eux qui continueraient à aller voter systématiquement aux élections régionales. Le schéma est le même pour les législatives que pour les régionales.
Par contre, au niveau européen, on observe un changement dans la participation politique des électeurs à ce niveau de pouvoir. En effet, ce sont d'abord les électeurs du PTB (avec 59%) suivis des électeurs Ecolo (58%) qui seraient les plus nombreux à aller voter systématiquement aux européennes si le vote n'était plus obligatoire.

La participation aux élections, si le vote n'était plus obligatoire, serait, par contre, la plus faible chez les électeurs du PS, quel que soit le niveau de pouvoir. On fera remarquer, par ailleurs, que plus le niveau de pouvoir est éloigné du citoyen et plus le taux de non participation (c'est-à-dire ceux qui ne participeraient « pas toujours ») est élevé : de 40% aux communales, il atteindrait 53% aux européennes parmi les électeurs qui ont voté pour le PS aux dernières élections.
Au niveau politique, nous pouvons donc constater que ce sont les électeurs du PS qui suivraient le moins la tradition du vote obligatoire.

6. Qu'en est-il du sentiment d'appartenance ?

Si la participation politique des citoyens diffère selon les niveaux de pouvoir, avec un attachement plus grand pour le niveau communal, qui se réduit au fur et à mesure que l'on change de niveau de pouvoir (communal, régional, national et européen en dernier lieu), on ne retrouve pas la même tendance en ce qui concerne le sentiment d'appartenance des citoyens.

En effet, c'est d'abord au niveau du pays que le sentiment d'appartenance des citoyens est le plus présent en 2018 : 72% des personnes interrogées déclarent se sentir Belges (souvent et tout le temps). Le sentiment d'appartenance à la Wallonie est présent chez 52% des citoyens et 41% des personnes interrogées déclarent avoir un attachement pour leur commune.
Les analyses sur les identités à partir des précédentes enquêtes BSW ont d'ailleurs bien montré que dans le contexte de la Wallonie, les identités sont complémentaires et qu'elles se renforcent : plus on est fier de son identité wallonne, plus on est fier de son appartenance belge. On constate, et c'est sans doute ce qui fait la spécificité de la Wallonie par rapport à d'autres régions, que le sentiment d'appartenance en Wallonie n'est pas exclusif.

Cependant, si nous demandons aux répondants de choisir un niveau d'appartenance, comme présenté dans le graphique ci-dessous, c'est alors à la Belgique que les citoyens se sentent avant tout appartenir même si leur engagement (associatif et politique) se situe, comme nous l'avons vu précédemment, davantage à un niveau local.

Graphique 8 : Parmi les unités géographiques suivantes à laquelle avez-vous le sentiment d'appartenir avant tout ? Wallonie, en pourcentage, en 2018.

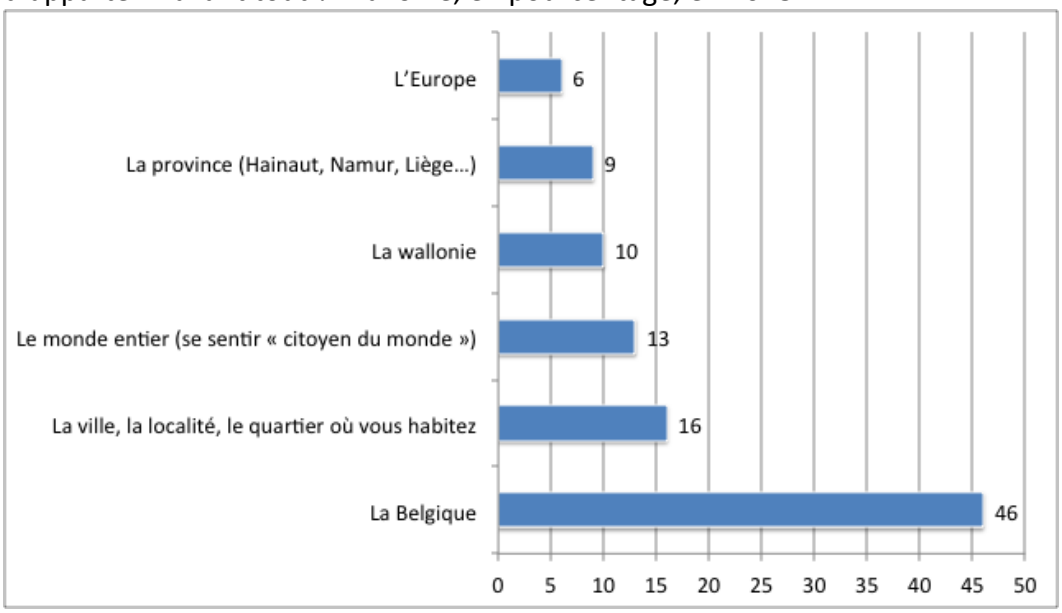

7. Scénario sur le devenir de la Belgique?

Plus d'autonomie pour les régions : un scénario de plus en plus réaliste

Le sentiment d'appartenance important à la Belgique n'occulte pas les difficultés qui existent au sein du pays. Selon les résultats du BSW, en 2018, en Wallonie, l'autonomie des régions semble être un scénario de plus en plus réaliste pour 61% des citoyens interrogés.

Par autonomie des régions, les citoyens sous-entendent le fait d'accorder de plus en plus d'autonomie et de compétences aux régions. En 2013, comme le souligne le graphique ci-dessous, moins de la moitié des citoyens (46%) considéraient ce scénario comme réaliste.

Graphique 9 : *Les médias ont quelquefois évoqué l'autonomie des régions en Belgique. Compte tenu de l'actualité, dans quelle mesure estimez-vous qu'une plus grande autonomie des régions est un scénario réaliste ou pas ?* Evolution 2013-2018, Wallonie, en %

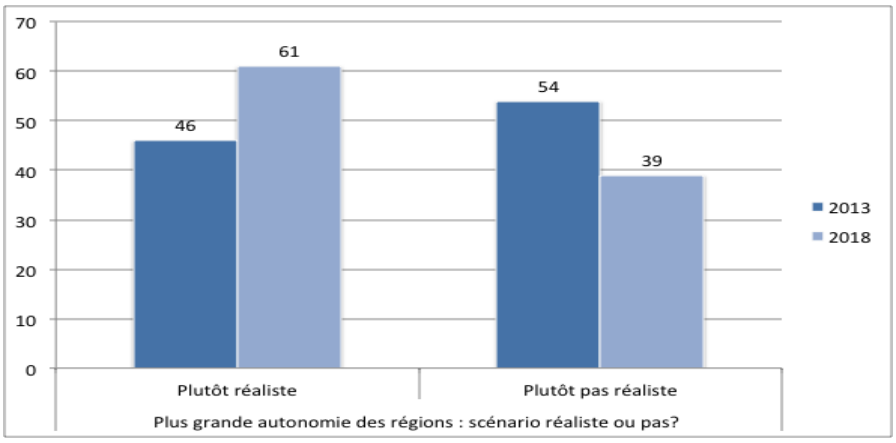

Aujourd'hui, non seulement le scénario pour plus d'autonomie aux régions devient un scénario réaliste pour une majorité de citoyens, mais elles/ils se disent, par ailleurs, en faveur de ce scénario si celui-ci devait se réaliser.

Graphique 10 : *Si un référendum était tenu aujourd'hui pour une plus grande autonomie des régions, seriez-vous pour ou contre cette autonomie ?* Evolution 2013-2018, Wallonie, en %.

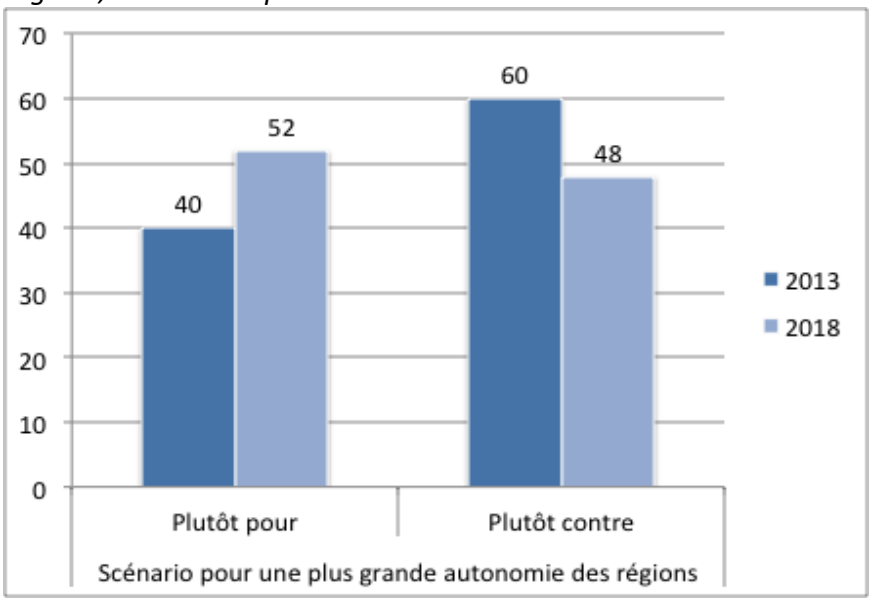

Un autre scénario : la séparation de la Belgique ?

Si l'autonomie des régions, entendue par les citoyens dans le sens de « plus de compétences attribuées aux régions », est un scénario qui semble de plus en plus réaliste et qui serait accepté par plus d'un citoyen sur deux, il en va tout autrement de la perception des citoyens concernant la séparation de la Belgique, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 11 : *Les médias ont parfois évoqué la séparation de la Belgique. Compte tenu de l'actualité, dans quelle mesure estimez-vous que la séparation de la Belgique est un scénario réaliste ou pas ?* Evolution 2013-2018, Wallonie, en %.

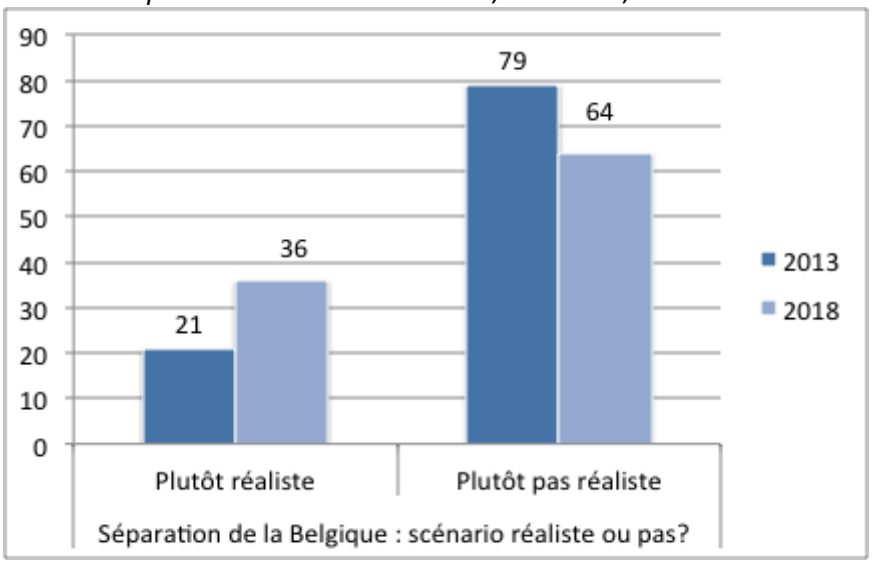

Il est cependant intéressant de souligner le changement de perception, entre 2013 et 2018, en ce qui concerne le caractère réaliste du scénario relatif à la séparation de la Belgique : 21 % des citoyens interrogés en 2013 considéraient ce scénario comme réaliste alors qu'ils sont

désormais 36% en 2018. Soit pour plus d'une personne sur trois, la séparation de la Belgique semble être, en 2018, un scénario réaliste. On peut penser que les décisions et les choix politiques qui ont pu être pris ces dernières années au niveau national ont contribué à tracer de plus en plus une « frontière symbolique » entre les régions.

On retiendra cependant que l'évolution observée entre 2013 et 2018 s'arrête là car en 2018, les personnes interrogées sont très claires quant à leur positionnement si un référendum était tenu sur la séparation de la Belgique. Comme en 2013, à la quasi unanimité, 92% des citoyens voteraient contre la séparation de la Belgique que le scénario soit réaliste ou pas.

Contacts presse :

Monsieur Sébastien BRUNET
Administrateur général

Tél. : 081 46 84 20
GSM : 0473 93 99 74
E-mail : s.brunet@iweps.be

Monsieur Thierry BORNAND
Chargé de recherche
Responsable du module 2018
« Citoyenneté et rapport aux institutions»

Tél. : 081 46 84 76
E-mail : t.bornand@iweps.be

Madame Rébécca CARDELLI
Chargée de recherche
Cheffe de projet *Baromètre Social de la Wallonie*

Tél. : 081 46 84 24
GSM : 0497 11 82 04
E-mail : r.cardelli@iweps.be